LE MENTOR UNIVERSEL,

Par M. l'abbé Roy, cenſeur royal, &c.

Lex mea Lux.

N°. VII. 1784.

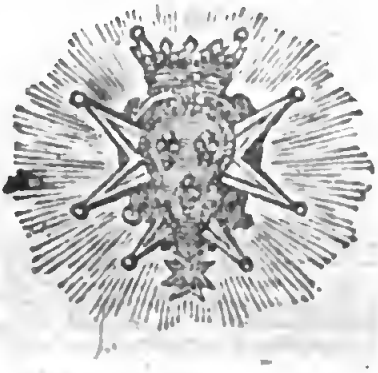

BIBLIOTECA NAZIONALE - V. EMANUELE - V.N.

A PARIS,

Chez { L'Auteur, au Bureau du Mentor univerſel, rue Guénégaud, N°. 20. Theophile Barrois le Jeune, quai des Auguſtins.

M. DCC. LXXXIV.

Avec Approbation, & Privilège du Roi.

SUITE
DE LA
LETTRE VINGT-TROISIÈME.

LE COMTE DE..,
AU DOCTEUR...:

LES enfans nourris par leurs mères ſont ordinairement moins ſujets aux *vers*, parce que leur eſtomac étant plus fort, ils digèrent mieux & conſervent par conſéquent moins de foyer & de pâture pour ces inſectes.

Les médecins donnent pour l'une des cauſes des vers la qua-

lité de la nourriture des enfans. Ils ont raiſon, ſi cette nourriture eſt compoſée de bouillie propre à produire beaucoup de ſaburre, de bouillon fait avec de la viande, &c.; mais ſi elle n'eſt compoſée que de ſubſtances végétales & des alimens dont j'ai parlé, ce qui reſteroit dans leurs inteſtins de cette nourriture mal digérée, étant moins ſujet à putréfaction, ſeroit auſſi moins propre aux vers. Quoi qu'il en ſoit, il faut bien qu'il ſe trouve dans les enfans une matière propre à ces inſectes, puiſqu'il eſt vrai qu'ils y ſont plus ſujets que les adultes. Je crois qu'elle n'eſt au-

tre choſe que les humeurs glaireuſes, qui effectivement ſont plus abondantes chez eux. Au reſte, la maladie des *vers* n'eſt pas dangereuſe juſqu'à un certain point, à moins qu'elle ne ſoit très-longue & qu'on n'ait négligé d'y remédier.

On dit néanmoins qu'il eſt heureux à certains égards pour les enfans d'avoir des *vers*, parce que ces inſectes atténuent & mettent en mouvement les matières craſſes & corrompues qui s'amaſſent dans leur corps, d'où il arrive qu'elles s'échappent au moins partiellement ; mais ce bien léger n'eſt point proportionné au mal qu'ils cauſent.

Leurs effets ſont d'obſtruer les inteſtins, de les irriter, de les ronger (*a*) & de comprimer les

---

(*a*) M. Brouzet dit, *je ne ſache point que les naturaliſtes aient découvert dans les animaux des organes propres à picoter & à percer les inteſtins.* Quelque naturelle que ſon explication, contraire à mon avis, lui paroiſſe, il ne ſeroit pas étonnant que les *vers* puſſent picoter & percer les inteſtins : les naturaliſtes ne diſent point qu'ils n'ont pas de parties propres à picoter, & s'ils déchirent & rongent la viande, ils peuvent également ronger & déchirer les inteſtins, ſur-tout lorſque le ſujet en mangeant des alimens qui leur ſont contraires, les oblige de recourir à cette reſſource.

parties

parties voiſines. Les uns diſent qu'ils ſucent le chyle deſtiné à la nutrition de l'enfant, d'autres prétendent qu'on ne ſait pas encore ſi c'eſt préciſément le chyle qu'ils choiſiſſent. Quelle que ſoit la différence des opinions à ce ſujet, il eſt toujours certain que les *vers* ne peuvent vivre qu'aux dépens de la ſubſtance qui doit nourrir les enfans.

Les ſignes qui indiquent les *vers* ſont de légères coliques, fréquentes & irrégulières, (mais ces coliques ne peuvent guères ſe connoître chez les enfans, qui ne ſavent indiquer ni le lieu, ni la nature de leurs maux), une abon-

dance de ſalive à jeun, une odeur déſagréable, & d'une eſpèce ſingulière dans l'haleine, ſur tout le matin ; des démangeaiſons dans les narines, qui font qu'ils les grattent ſouvent : un appétit très-irrégulier, quelquefois vorace, quelquefois très-foible, des maux de cœur, des vomiſſemens ; quelquefois de la conſtipation, plus ſouvent une diarrhée de matières mal cuites ; le ventre aſſez gros, le reſte du corps maigre ; une ſoif que la boiſſon ne diminue pas ; ſouvent beaucoup de foibleſſe, de la triſteſſe ; le viſage eſt aſſez ordinairement mauvais, & change d'un quart-d'heure à l'autre ; les

yeux ſont ſouvent éteints & entourés d'un cercle livide; on en voit ſouvent le blanc pendant le tems du ſommeil qui eſt quelquefois accompagné de rêves effrayans, de ſurſauts continuels, de grincemens de dents. Quelques enfans ſont dans l'impoſſibilité d'être un ſeul moment tranquilles. Les urines ſont ſouvent blanches comme du lait; ils ont des palpitations, des évanouiſſemens, des convulſions, des aſſoupiſſemens longs & profonds, des ſueurs froides tout-à-coup, des fièvres qui ont des caractères de malignité; des pertes de vue & de voix, qui durent long-tems; des paralyſies ou des

mains, ou des bras, ou des jambes ; des engourdiſſemens. Les gencives ſont en mauvais état, & comme rongées ; ils ont ſouvent le hoquet, un pouls petit & irrégulier, des rêveries, & ce qui eſt un des ſymptômes les moins équivoques, fréquemment une petite toux ſèche ; ſouvent une eſpèce de mucoſité dans les ſelles ; quelquefois de très-longues & violentes coliques, qui ſe terminent par un abſcès à l'intérieur du ventre, dont il ſort des *vers*.

Tous ces différens ſignes ſont ainſi détaillés par M. Tiſſot, & adoptés par tous les médecins.

Ce qui effraye le plus ordi-

nairement, ce ſont les convulſions. Cependant elles ſont plus favorables qu'on ne croit. Les *vers*, en ſe portant dans l'eſtomac & dans les inteſtins, y occaſionnent des mouvemens convulſifs dont ils ſont eux-mêmes les victimes. Ils éprouvent les compreſſions qu'ils cauſent dans toutes ces parties, & à force d'être comprimés ils périſſent. On remarque ſouvent que les enfans qui ſont attaqués de *vers*, ſans éprouver de convulſions, ſont plus malades que les autres & plus déſeſpérés. La raiſon en eſt ſimple; c'eſt que leurs parties organiques n'ont plus de reſſort : augure ſiniſtre! on ſe feroit une groſſière il-

luſion, ſi l'on croyoit que les convulſions puſſent ſuffire à la guériſon du malade. Qu'elles tuent certains *vers ;* pluſieurs n'en ſubſiſtent pas moins, dans le foyer inteſtinal. Il importe de prendre tous les moyens poſſibles pour de les détruire tous.

Il n'eſt aucune nourrice qui ne connoiſſe les vermifuges & la plupart des poudres qu'on emploie communément pour détruire les *vers.* Hoffman dit qu'il eſt utile de donner aux enfans attaqués d'une maladie vermineuſe, des lavemens préparés avec le lait & le miel, afin que ces petits animaux, qui ſont attirés par la dou-

eur de ces corps ſucrés, quittent plus vîte leurs cellules & deſcendent dans les derniers inteſtins. Beaucoup d'autres médecins très-expérimentés ſont de cet avis, & tout le monde le ſuit encore. M. Brouzet le combat fort raiſonnablement ; « on ne s'y prendroit pas mieux, dit-il, pour les faire reſter. Les lavemens de lait & de miel ſont très-propres à augmenter la mucoſité douce dans laquelle ils vivent. Si les *vers* ſont dans l'eſtomac ou dans le duodenum, à quoi peut ſervir cette eſpèce d'appât qu'on prétend leur préſenter ? S'il eſt démontré que les lavemens ne ſauroient parvenir à

l'eſtomac, pourquoi les *vers* ſeront-ils déterminés à faire le long trajet de tous les inteſtins grêles pour arriver au colon où ils trouveront ce lait dont on les ſuppoſe ſi avides ? Comment peut-on concevoir que l'odeur leur en parvienne ? La voie la plus courte qu'on puiſſe imaginer pour la communication de cette odeur, c'eſt qu'elle pénètre à travers les membranes du colon & de celles de l'eſtomac ſur leſquelles cet inteſtin eſt appuyé ; mais qui apprendra aux *vers* que nul autre ne peut les conduire à l'inteſtin qui contient cette liqueur douce, que la route tortueuſe des inteſtins grêles ?

D'ailleurs les *vers* peuvent-ils, à leur gré ou ſelon leurs appétits, paſſer d'un inteſtin à l'autre ? Ils ſont balottés & portés en tout ſens contre les parois de l'eſtomac & des inteſtins, ſur-tout dans une attaque de vermine, ils forment pluſieurs pelotons ; on les trouve preſque toujours entortillés les uns dans les autres, & rencoignés dans des eſpèces de poches, dont ils ne ſortent que lorſque les parties viennent à ſe rétablir. N'eſt-il donc pas évident que les *vers* ſont preſqu'entièrement paſſifs dans tous les accidents qu'on leur attribue, & qu'ils obéiſſent aux différentes directions des boyaux de l'eſtomac,

comme toutes les autres matières d'évacuation ? »

Les lavemens ſimples à l'eau, ou à l'huile, conviennent mieux & ſont plus propres à les affoiblir, à les noyer & à les étouffer. Point de mercuriels abſolument. Quelques vomitifs légers, beaucoup de boiſſons ſimples, c'eſt-à-dire d'eau, le jus de creſſon, de pourpier, réuſſiſſent très-ſouvent. Les décoctions d'abſynthe, de centaurée, les extraits de genièvre & de romarin, les amers, le ſirop de fleur de pêcher, l'extrait de rhubarbe, &c. la ſobriété & même la diète, ſont néceſſaires dans cette maladie.

Les convulſions occaſionnées par les *vers* ſont quelquefois ſi violentes, qu'elles affectent ſingulièrement l'organiſation du cerveau. Les *vers* alors ſont propoſés par quelques praticiens comme un remède efficace contre ce mauvais effet des *vers*. Les contraires, dit-on, ſe détruiſent par les contraires; ici ce ſont les ſemblables qui corrigent le mal des ſemblables: parmi les *vers* on choiſit ceux qui ont des lignes rouges autour du col; on les donne intérieurement après les avoir écraſés & coulés avec du vin; on les applique extérieurement ou on les laiſſe mourir, & ils appaiſent les vives

douleurs : on doit les prendre le ſoir après la pluie.

Il y a mille remèdes de charlatans, de commères & de bonnes femmes ; il faut ſe défier des uns & ne pas abuſer des autres. L'ignorance, la foibleſſe & la ſuperſtition ne les preſcrivent que trop ſouvent. A la campagne ſur-tout, on les emploie avec confiance. Il y a des nourrices qui ſont ſi bonnes, ſi bonnes femmes, qu'elles négligent même les moyens naturels, préférant les ſurnaturels. Aſſurément elles ſont très-louables de croire à la puiſſance Divine; mais elles ne ſont pas ces femmes dont il eſt parlé dans l'Ecriture,

en

en faveur deſquelles une foi vive & ſincère obtenoit un miracle ſubit. Les moyens naturels ne ſont-ils pas auſſi des reſſources ménagées par la Providence ? La dévotion doit être éclairée ; malheureuſement elle eſt bien aveugle parmi les payſans, & encore parmi certaines ames puſillanimes de la ville ; la ſuperſtition s'y mêle aiſément ; c'eſt alors qu'elle devient dangereuſe & du plus mauvais exemple. Delà les amulettes (*a*), les ſortilèges dont l'uſage

(*a*) Les amulettes ſont des images ou figures qu'on porte pendues au col, ou ſur ſoi, comme un préſervatif contre les

ne ſe bornoit pas autrefois aux perſonnes du commun, qui fit des

---

maladies & les enchantemens. Ils étoient autrefois fort en uſage chez les grecs, les latins, les juifs, les anciens germains, les françois même; aujourd'hui les arabes & les turcs y ajoutent encore beaucoup de foi, & les nègres ſe croiroient perdus s'ils alloient ſans leurs *gris gris*; (ce ſont des paſſages de l'Alcoran, écrits en petits caractères ſur du papier ou du parchemin, qu'ils portent comme, dans l'ancienne loi, les juifs leurs philactères ou bandes de parchemin, par une fauſſe interprétation du précepte qui leur ordonnoit d'avoir continuellement la loi de Dieu devant les yeux, c'eſt-à-dire, de la méditer & de la pratiquer. *Encyclop.*

dupes même parmi des hommes doués de certaines lumières, & qui ſubſiſte encore à la honte de

---

A meſure que les lumières ſe répandront ſur tous les points du globe, l'erreur ſe diſſipera ; elle s'eſt déja fort diſſipée, & juſques dans les coins de la terre les plus barbares, il eſt maintenant plus difficile que jamais de tromper la crédulité du vulgaire. Cependant il faut convenir que ſi pluſieurs eſpèces d'amulettes n'étoient propres à rien abſolument, il en eſt qui pouvoient avoir quelque vertu. On conçoit que de certaines matières, il peut s'échapper des particules qui, en s'introduiſant dans le corps humain, ſont capables d'y cauſer quelques révolutions. C'eſt l'avis de pluſieurs ſavans.

la raiſon & de la religion dans pluſieurs campagnes & même dans pluſieurs villes de province parmi le peuple.

M. Brouzet rapporte une de ces pratiques ſuperſtitieuſes, qui n'eſt pas moins, dit-il, condamnable par l'irrévérence avec laquelle on y fait mention de nos ſaints myſtères & des miniſtres de la religion, que ridicule par ſon inutilité.

Dans une de nos provinces méridionales, lorſqu'un enfant a une attaque de *vers* bien décidée, qui a réſiſté pendant quelques jours aux ſecours de la médecine, les femmes à ſecrets ſont dans l'uſage d'étendre l'enfant ſur une table,

autour de laquelle elles allument neuf petites bougies ; neuf, ni plus, ni moins. Ces bougies étant allumées, la principale actrice ſe poſte aux pieds de l'enfant, & dit avec un enthouſiaſme ſingulier, ſoutenu des grimaces & des geſtes les plus extravagans : *Nau bernis qu'à Job, de nau qu'en a trop, de nau bienguen a oueiſt ;* c'eſt-à-dire, *ce petit Job à neuf vers, il en a trop de neuf, qu'ils ſoient réduits à huit.* On éteint ſucceſſivement toutes les autres bougies, en prononçant chaque fois, du même ton & avec la même cérémonie, la formule de conjuration que nous venons de rap-

porter, juſqu'à ce qu'on ſoit parvenu à la dernière & que Job n'ait plus qu'un *ver*. Pour lors on finit en diſant : *Qu'àquet un qu'à je autant de poudé ſur Job, couen á part à la miſſo lou qui l'entendarré la careranieſſo.... Que ce ver qui eſt le ſeul qui reſte, ait autant de pouvoir ſur Job que celui qui entend la meſſe derrière la ſervante du curé a de part à ce ſacrifice.*

Il y a peu d'exemples d'une cérémonie auſſi originale, auſſi dépourvue de bon ſens, & en même tems auſſi ſcandaleuſement ſuperſtitieuſe. Je ne trouve que la ſuivante qui lui ſoit comparable. Croiroit-on que dans certain

pays elle ſoit en uſage ? Lorſqu'un enfant eſt attaqué de la maladie des *vers*, les femmes ſaiſiſſent le premier qu'il rend ou par la bouche ou par les ſelles, elles le coupent en deux morceaux, leſquels elles couſent enſuite en forme de croix ſur un demi quarré de papier ; mais de quel papier ? Il faut qu'il ſoit partie d'un imprimé ſacré. Mais de quel imprimé ? de la paſſion de Notre Seigneur ſelon Saint Jean. Tout cet arrangement eſt accompagné de ſignes de croix ; la femme qui le fait doit être à jeun : le papier ainſi arrangé eſt recouvert d'une toile couſue de tous côtés & appliqué

pendant neuf jours ſur l'eſtomac du petit malade : tous les matins elle doit baiſer neuf fois cet emplâtre merveilleux, & faire autant de ſignes de croix pendant les neufs jours. Si l'enfant a des convulſions, lorſque ſa mère ou la nourrice s'en apperçoit, elle doit ſe frapper trois fois la poitrine en diſant trois fois *Chriſte, audi nos.*

La plume ſe refuſe à tracer de pareilles ſuperſtitions. Plaignons les hommes qui ſavent auſſi peu mettre à profit le plus beau des privilèges, la raiſon, ſans laquelle ils ne ſeroient pas diſtingués des animaux, & avec laquelle ils ſont l'image de la Divinité.

LE DOCTEUR...,

AU COMTE...:

LETTRE VINGT-QUATRIÈME.

Des convulſions occaſionnées par la petite vérole.

TOUTES les maladies internes, aiguës & irritantes, ſont de nature à exciter des convulſions plus ou moins fortes dans les enfans, ſelon que le mal eſt plus ou moins actif, & que leur fibre eſt plus ou moins ſenſible, délicate & vibratile.

La petite vérole occaſionnera des convulſions ſelon cette propoſition, & en raiſon de la difficulté de ſon éruption.

Cette maladie n'eſt point, à proprement parler, celle de l'enfance, puiſqu'elle convient également & généralement à tous les âges. Preſque perſonne n'en eſt exempt; c'eſt un tribut qu'il faut payer tôt ou tard à ce mal, ſouvent épidémique & le plus répandu que l'on connoiſſe. Il eſt encore vrai de dire qu'elle eſt d'autant plus dangereuſe que le ſujet eſt plus éloigné de l'enfance, ſoit à raiſon des humeurs plus épaiſſes & plus viciées qui augmentent ſa mali-

gnité, ſoit à raiſon des enveloppes du corps qui, plus dures & plus compactes, rendent l'éruption plus difficile ; & c'eſt alors que les convulſions deviennent plus fortes. Cependant on en eſt attaqué ordinairement dans l'enfance ; & l'on conçoit que cette époque doit être la plus commune, parce que les enfans ſont plus ſenſibles & moins forts pour repouſſer toute contagion quelconque.

On ne peut former que des conjectures ſur l'origine de la petite vérole. Qu'elle ſoit née en Ethiopie ou ailleurs, ſi elle a été longtems reſſerrée dans les bornes de ſon berceau, doit-on en être ſur-

pris ? La haine, l'envie & toutes les, paſſions quelque ingénieuſes qu'elles aient toujours été, n'avoient pas encore trouvé les moyens de mettre les hommes en préſence au-delà des mers; elle parut en Arabie, pour la première fois, l'année de la naiſſance de Mahomet. Les guerres & le commerce qui étendirent les communications nationales, multiplièrent auſſi les ſiennes; elle voyagea comme nous & avec nous; les croiſades, entrepriſes ſi louables dans leurs motifs, mais ſi mal combinées & ſi funeſtes dans leurs effets, la tranſportèrent d'Aſie en Europe; & le brave Fernand Cortès, lors de la conquête

conquête du Pérou, ne ſe doutoit pas qu'il alloit la reporter d'Europe en Amérique. « Ce n'étoit point aſſez pour le nouveau monde, que ſes cruels conquérans euſſent porté la déſolation dans toutes les parties qu'ils en avoient parcourues ; il manquoit aux malheurs de ſes habitans d'éprouver un fléau qui depuis pluſieurs ſiècles excerce ſes ravages dans toute l'Europe. La petite vérole ſe manifeſta au Pérou en 1588, & y fit périr un nombre infini de perſonnes. Elle n'a ceſſé d'y faire depuis, à différens intervalles, des ravages inexprimables, qui ſe ſont étendus ſucceſſivement à

toutes les parties de ce nouvel hémiſphère, tant terres fermes qu'iſles (*a*) ».

Si le commerce eſt un bien, on ne peut nous diſputer ſes avantages; ils ont été achetés au prix de beaucoup de maux. Pourquoi faut-il que le bien ne nous arrive jamais ſans ce mélange impur? Tel eſt le ſort d'ici bas. C'eſt comme l'or, mon cher Comte, qui ne peut être entièrement dégagé des parties hétérogènes qui ſe ſont emparées de ſa ſubſtance, dans les entrailles de la terre, il s'é-

(*a*) Anecdotes Américaines., année 1588, pages 308 & 309.

pure au creuſet de la Chimie. Il en eſt de même de notre bonheur ſoumis au creuſet de la vertu.

Rhasès, ou Rasès, médecin arabe au dixième ſiècle, eſt le premier qui nous ait donné un traité de la petite vérole (*a*):

(*a*) Robert Etienne imprima ce traité en grec, l'an 1588. On en a fait depuis à Londres, une édition en arabe & en latin, 1767, *in*-8°.

Les obſervations qui font le mérite de cet ouvrage ſont d'autant plus sûres qu'elles ſont toutes fondées ſur celles de la nature. Aucun médecin de nos jours n'a décrit plus fidèlement la petite vérole.

Ses traités *ſur les maladies des enfans*, ſont encore eſtimés.

la première hiſtoire diſtincte & détaillée de cette maladie nous vient des arabes.

La nature du virus variolique eſt auſſi conjecturale que ſon ori-

---

Il étoit Mahométan, médecin du Calife *Moktader-billak.*

Le nom de Rhasès, ou Rasès, ou Araſi, lui vient, dit-on, de celui de Rai en Perſe, célèbre par ſon académie, où il naquit vers l'an 860. On le connoît auſſi ſous le nom *d'Almanzor* ou de *le grand.* C'étoit le Galien des arabes. Il ne ceſſa jamais de lire ou d'écrire, juſqu'à un âge avancé qu'il devint aveugle. Il fut tué peu de tems après, vers l'an 935.

gine. Cependant les notions que l'étude & l'expérience en ont fournies, ſont ſuffiſantes pour le combattre victorieuſement. Mais le préſervatif nous eſt inconnu.

Les uns prétendent que c'eſt une *maladie aérienne*, d'autres que c'eſt un *virus inné*. Ces deux opinions ſont aſſez mal-fondées.

Quoique la petite vérole nous ſoit communiquée par un air infect, ce n'eſt pas dans l'air qu'elle ſe forme. Il ne fait que la recevoir avec les exhalaiſons qui s'échappent continuellement de la terre & avec les vapeurs des cadavres qu'elle renferme, & il eſt le véhicule qui nous la tranſmet; c'eſt en ce ſens

qu'elle peut être appelée *maladie aérienne*, ou tranſmiſe par le moyen de l'air. Nous la recevons plus ou moins maligne, ſelon que ce véhicule, plus ou moins chargé d'autres méphitiſmes, nous la tranſmet plus ou moins mélangée, & ſelon qu'elle trouve en nous un alliage plus ou moins impur & plus ou moins conſidérable. Nous la recevons, ou ne la recevons pas, ſelon que nous ſommes, ou non, ſuſceptibles de contracter cette eſpèce d'impureté. On ſait que parmi le nombre preſque général des ſujets qui ne peuvent échapper à la petite vérole, il en eſt quelques-uns qui fourniſſent une très-longue

carrière, ſans en être atteins. Nous la recevons dans un tems & nous ne la recevons pas dans l'autre, ſelon nos diſpoſitions, qui varient au gré des circonſtances : on voit des ſujets inſènſibles pendant long-tems à cette maladie, ne la contracter que dans un âge avancé.

Il ne paroît pas que ce virus ſoit inné. Cette opinion ſembleroit néanmoins plus fondée que la première. Pourquoi le ſujet qui reçoit un virus ne pourroit-il pas le tranſmettre par la voie de la génération ? Il faut abſolument le contact des miaſmes varioliques, quel que ſoit leur véhicule, qu'il ſoit apporté par l'air, ou par des meu-

bles, des vêtemens; dans quel cas ce contact ſera-t-il plus immédiat que dans celui de la génération? Nous pourrions n'y pas être plus ſenſibles que les circonſtances dont je viens de parler ne le permettroient. On dit que les maladies qui ſe tranſmettent par la voie de la génération doivent s'émouſſer à la longue & ſe réduire à rien ou preſque peu de choſe, à meſure qu'elles ont paſſé par un plus grand nombre de filières; c'eſt ainſi que la maladie dont le nom ne ſauroit être prononcé ſans allarmer la pudeur, eſt devenue moins dangereuſe. Il ſeroit à ſouhaiter pour le bonheur de l'huma-

nité, que l'expérience fût conforme à ce raiſonnement. Quand cela ſeroit, n'aurions-nous pas toujours à craindre le contact de l'air qui n'eſt que trop exact à communiquer ce qu'il reçoit ? Que ce virus puiſſe ſe diſſiper d'un côté, il ſera renvoyé de l'autre. C'eſt la nature qu'on chaſſe par la porte & qui rentre par la fenêtre (*a*).

S'il étoit vrai que nous portaſſions au-dedans de nous le germe de la petite vérole, que feroit-il, que deviendroit-il dans notre corps, avant que la petite

---

(a) *Naturam expellas furcâ, tamen uſque recurret.* Horat.

vérole ſe déclarât ? Cette objection n'eſt pas inſoluble.

Ne connoît-on pas un intervalle entre l'exiſtence d'un mal & la déclaration de ce mal ? Cet intervalle ſera plus ou moins long, ſelon que le mal éprouvera plus ou moins de difficultés pour ſe produire au-dehors. Tant qu'il ne trouvera point de priſe dans le corps, il y reſtera comme nul, ou comme un foible agent, ce qui explique comment il ſe trouve des ſujets qui meurent ſans jamais l'avoir eu. Mais lorſqu'il ſe préſentera une occaſion de s'accrocher, lorſque la diſpoſition ou le mauvais état des humeurs le favori-

ſera, il prendra le deſſus & fera ſentir tous ſes ravages.

On me répliquera qu'on ne conçoit pas comment un virus auſſi actif & auſſi pénétrant que la petite vérole pourroit demeurer oiſif dans le corps humain ? Mieux vaudroit-il dire qu'il n'y entre pas. Autre choſe eſt d'y entrer, autre choſe d'y pouvoir agir. Les maladies ne font pas les mêmes progrès dans tous les ſujets. Il eſt de ces virus affreux qui, malgré leur ſubtilité, travaillent très-lentement. Combien d'hommes ne s'en apperçoivent qu'au bout de vingt, trente, cinquante, ou même ſoixante ans & plus ?

Au reſte, mon cher Comte, je ne prétends pas expliquer ce que des gens plus habiles que moi n'ont pu expliquer juſqu'à préſent. Je raiſonne, parce qu'il eſt permis à tout le monde de conjecturer à ſa manière, quand elle n'eſt pas contraire au ſens commun.

Je n'entreprendrai pas non plus d'expliquer en quoi conſiſte le virus variolique.

On peut dire en général que la petite vérole eſt une maladie putride & inflammatoire, dont l'éruption s'opère par des puſtules qui rongent, qui croiſſent peu-à-peu, ſuppurent, & forment une croûte qui blanchit & laiſſe ſouvent

vent de petits creux ſur la peau, lorſqu'elle tombe.

Il y a deux eſpèces de petite vérole ; la diſcrète on diſtincte, & la confluente. L'une & l'autre ſe diviſent en bénigne & en maligne. La première ſe connoît par les puſtules ſéparées les unes des autres, l'autre par ces puſtules accumulées & formant une croûte ſur la ſurface du corps. On admet cette ſeule différence entre les deux, que les ſymptômes, quoique les mêmes, ſont plus violens. Leur bénignité ou malignité dépend de l'intenſité du mal, de la difficulté de l'éruption des boutons varioliques, & de pluſieurs autres effets

qu'il ſeroit trop long de détailler. Leur traitement eſt le même, à cela près que la doſe des remèdes doit être proportionnée à la violence du mal & au danger que court le malade.

La petite vérole en général, ou diſcrète, ou confluente, ou bénigne, ou maligne, ne s'annonce pas toujours de la même manière chez tous les ſujets. Les tempéramens & les circonſtances font varier les premiers ſymptômes. Comme on ne peut faire l'énumération de tous les ſujets, on ne peut non plus expoſer les différens tempéramens. Il faut ſe borner aux notions ordinaires, & à

e qui arrive le plus généralement.

L'exercice de la bonne médecine conſiſte particulièrement dans a connoiſſance des tempéramens. 'il arrive à pluſieurs médecins rès-habiles de faire des fautes, elles ne doivent être imputées qu'à 'ignorance des forces & des diſpoſitions de leur ſujet ; on crie contr'eux, & l'on a ſouvent grand ort. Eſt-il prudent de prendre n médecin, comme on prend un ouvrier, un artiſte ? La mode ſe gliſſe juſque dans le choix le plus important. Le moyen de guérir ! Quand on s'expoſe à faire dépendre ſa guériſon d'un peu plus ou

d'un peu moins d'agrément dans la ſociété du médecin qu'on a choiſi, ſans s'embarraſſer des connoiſſances qui lui ſont eſſentielles & particulières pour bien opérer.

Je ſais que dans certains cas & pour certaines perſonnes le meilleur médecin eſt celui qui plaît le plus; je ſais même que, ſi un autre plaît davantage, on ſe permet ſans riſque de le prendre, au mépris du premier. Il y auroit là-deſſus une fort jolie diſſertation à faire. Mais peut-être que la vertu n'y trouveroit pas ſon compte.

La confiance dans le médecin eſt abſolument néceſſaire; quand

il plaît, ſa préſence eſt un baume qui déja ne contribue pas peu à faciliter la guériſon, car les remèdes opèrent plus efficacement ſur un phyſique malade, toujours moins dangereuſement diſpoſé quand le moral eſt ſatisfait.

Loin de vous, malades trop crédules ou trop éclairés ſur le danger de votre état, loin de vous à jamais ces figures doctorales, ces têtes à perruque du ſiècle paſſé, dont l'air dur & rébarbatif inſpire l'épouvante, qui ne parlent que par ſentences, & dont la bouche ne s'ouvre que pour des aphoriſmes ou de sèches ordonnances magiſtrales! Ils me rappellent ce geo-

lier barbare (*a*), qui fait ſonner impitoyablement ſon paquet de groſſes clefs à l'oreille de l'honnête déſerteur qu'il va enfermer.

C'eſt ſur-tout pour les enfans & pour la jeuneſſe que ces médecins ſont redoutables.

Ne trouvez-vous pas ridicule dans les médecins, mon cher Comte, cette manie d'affubler ſa tête d'une énorme perruque & de ſe vêtir toujours en habit de deuil? Cet uſage n'eſt pas ſi fou, me direz-vous, ils ſavent que le vieux médecin eſt d'autant plus

---

(*a*) Alluſion au rôle de geolier dans le *Déſerteur*, opéra.

habile qu'il a plus de pratique; ils veulent le paroître ; à peine un jeune homme a-t-il fait le premier pas ſur les bancs de la très-ſalubre faculté, qu'il endoſſe dès ce moment le coſtume de ſes maîtres. Ainſi, on le voit par-tout occupé de faire jouer la comédie à ſon individu, pour ſe procurer l'occaſion de jouer lui-même, à prix d'argent, un rôle ſouvent tragique pour le pauvre malade.

L'exercice de la médecine ne devroit être permis qu'après un très-long noviciat (*a*).

(*a*) Voyez ce que j'ai dit à ce ſujet n°. I. Lettre 3, pages 87, 88, 89, 90.

Quant au coſtume, un malade n'a-t-il pas aſſez de la vue de ſon lit, des douleurs qu'il reſſent & de la triſte obſcurité qui règne autour de lui, ſans que le médecin dont il attend ſa conſolation & ſon ſoulagement vienne encore, par une autre gravité, ajouter à ſa noire mélancolie ?

Qu'il joigne à ſes connoiſſances le talent, l'aménité, la ſenſibilité, & le talent précieux d'amuſer & d'égayer, s'il eſt poſſible, ſon malade, de conſoler & de nourrir, autant que le devoir le permet, la douce eſpérance dans l'ame de ceux qui l'entourent.

Cette digreſſion ne me fait pas

oublier la néceſſité de la connoiſſance des tempéramens. Un médecin, fût-il moins habile qu'un autre, vaut toujours mieux quand il connoît depuis long-tems la conſtitution du malade.

C'eſt pour cela que j'eſtime heureux les grands ſeigneurs & les gens riches qui peuvent entretenir auprès d'eux un médecin ; ils doivent plus sûrement échapper aux dangers des maladies ; mais leur vie eſt ſi mal-ſaine, ſi irrégulière, que les meilleures reſſources leur deviennent inutiles.

On connoît ce riche particulier qui, perſuadé de l'utilité d'un médecin habitué, ſans doute parce

que connoiſſant mieux ſon tempérament, il eſt plus à portée de le ſoigner, qui tous les ans augmente de 1000 livres la penſion de ſon médecin. Je ne connois pas de politique plus adroite que celle-là.

Elle doit être en effet bien puiſſante, car elle eſt faite pour enchaîner celle du médecin; le malade & l'Eſculape y trouvent leur intérêt. Mais tout le monde n'eſt pas millionaire, c'eſt le cas de dire avec Figaro : *Gaudeant bene nanti !* Le pauvre qui n'a que des prières & des actions de graces à offrir, ne peut obtenir le même avantage. Heureuſement l'huma-

nité trouve encore des médecins généreux qui la ſervent pour le ſeul bonheur de la ſervir.

La petite vérole confluente eſt ordinairement la plus dangereuſe. Cependant la diſcrète peut prendre aſſez facilement un mauvais caractère; elles demandent l'une & l'autre les mêmes ſoins. Voici les ſymptômes qu'a remarqués Tiſſot.

» Le mal s'annonce ſouvent trois ou quatre jours avant que la fièvre paroiſſe, par un léger abattement, moins de vivacité, moins de gaieté, une grande facilité à ſuer, moins d'appétit, le viſage un peu changé, les yeux battus. Cependant chez les enfans d'un tempé-

qui eſt ſuivi d'une chaleur très-forte, accompagnée de maux de tête, de maux de reins, & de vomiſſemens, ou au moins d'envies de vomir.

.... La fièvre diminue un peu par une ſueur quelquefois très-abondante, ... elle reparoît ordinairement ſur le ſoir, avec tous ſes accidens, & ſe termine de la même façon.

Cet état dure trois ou quatre jours; au bout de ce tems, rarement plus tard, les premiers boutons paroiſſent parmi la ſueur qui termine le redoublement, ... au viſage, enſuite aux mains, à l'avant-bras, au col, au haut de la

poitrine..... Si la maladie doit être bénigne, la fièvre finit preſqu'entièrement ; l'on continue à tranſpirer ; le nombre des boutons augmente, & il en vient au dos, aux flancs ; au ventre, aux cuiſſes, aux jambes & aux pieds ; quelquefois même ; il en pouſſe abondamment ſous la plante des pieds, où, en groſſiſſant, ils occaſionnent de très-grandes douleurs ; à cauſe de la dureté de la ſur-peau dans cette partie.....

La fièvre ne ceſſe pas tout-à-fait..... elle redouble tous les ſoirs.....

Quand on a beaucoup de boutons, la fièvre ſe relève dans le

tems de la ſuppuration..... Cette fièvre eſt le période le plus dangereux de la maladie, qui tombe entre le neuvième & le treizième jour ; car pluſieurs circonſtances varient de deux ou trois jours le tems de la maturité. Le malade à cette époque a de la chaleur, de la ſoif, des douleurs, de la peine à trouver une attitude favorable. Si le mal eſt conſidérable, il ne dort point, il a des rêveries, de l'oppreſſion, de l'aſſoupiſſement.....

Le pouls dans cette fièvre de ſuppuration eſt quelquefois d'une viteſſe étonnante ; & l'enflure des poignets fait qu'il paroît, dans

quelques ſujets, très-petit. Le tems du plus grand danger, c'eſt quand le viſage, la tête, le col, ſont extrêmement enflés. Dès que ces parties commencent à déſenfler, que les croûtes du viſage commencent à ſécher, & que la peau ſe flétrit, le pouls devient un peu moins fréquent & le danger diminue. Quand il n'y a que très-peu de boutons, cette ſeconde fièvre eſt ſi légère qu'il faut être attentif pour l'appercevoir, & elle n'eſt pas dangereuſe ».

Pluſieurs malades ſont atteints du mal de gorge avant le tems de l'éruption, dès que la fièvre eſt un peu forte. C'eſt un effet de

l'inflammation qui n'a lieu que dans les grands accès ; lorſque la maladie eſt conſidérable & que le ſujet à plus de ſept ou huit ans, ſi la ſalivation eſt très-abondante il ne peut en réſulter qu'un grand bien.

Les petits enfans y ſont moins ſujets; quelques-uns, en échange, ont la diarrhée ; juſqu'à l'âge de cinq ou ſix ans, la ſortie des boutons varioliques leur cauſe des convulſions ; elles ne ſont point dangereuſes, à moins qu'elles ne ſoient accompagnées d'autres ſymptômes violens & fâcheux. Celles qui ſurviennent, ou quand l'éruption déja faite rentre tout-à-

coup, ou dans le tems de la fièvre de ſuppuration, ſont beaucoup plus à craindre.

Les criſes de la petite vérole peuvent ſe réduire communément à trois ou quatre jours pour l'invaſion de la fièvre, autant pour l'éruption, même tems pour la ſuppuration, & pareil intervalle pour le deſſéchement. Ce qui fait à-peu-près quinze ou ſeize jours; ſuppoſons trois ſemaines pour ne pas nous tromper.

Que faut-il faire au malade pendant ces quatre périodes?

Dans le premier:

Si la fièvre n'eſt pas exceſſivement violente, il faut la laiſſer

agir ; les rafraîchiſſans ſeroient contraires, & pourroient empêcher ſon action utile quand elle eſt modérée : mais lorſqu'elle eſt trop vive, il y a lieu de ſuppoſer l'inflammation ; de légers rafraîchiſſans ſont alors néceſſaires, & ſur-tout les diurétiques, l'eau de graine de lin, le ſel de nitre, le ſirop de limon, une tiſane ſimple faite avec la racine de chiendent & de fraiſier, ou ſeulement de ſcorſonnère, ou une décoction de lentilles, &c. On peut preſcrire la ſaignée pour les adultes, mais rarement, très-rarement pour les petits enfans, c'eſt-à-dire, dans les cas déſeſpérés. Il ſeroit pré-

judiciable de trop expoſer à l'air le malade, quoique ce ſoit l'avis de quelques médecins : l'expérience leur prouve tous les jours que l'air trop frais eſt capable d'arrêter l'éruption ou de cauſer une répercuſſion ; leur avis, cependant, eſt bon avec quelques reſtrictions.

Comme la petite vérole eſt une maladie putride occaſionnée par un venin, il eſt utile d'en faciliter la diſſipation ; elle ne pourroit ſe faire, ſi ce même venin, dont l'air qui environne la chambre du malade eſt imprégné, y demeuroit concentré.

Il eſt poſſible de renouveler cet air de tems en tems ; & pour cela,

il faut ouvrir néceſſairement les fenêtres & une porte ſoir & matin, environ un quart-d'heure chaque fois, un peu moins dans la ſaiſon trop rigoureuſe ; on tirera les rideaux ſur le malade, s'il en a, pour éviter le courant d'air & en le couvrant par quelques autres moyens, s'il n'en a pas.

Un moyen ſimple de corriger la putridité de l'air, c'eſt de brûler un peu de vinaigre ou de genièvre ſur une pelle rouge, & de ne jamais laiſſer près de ſon lit ſes excrémens ou ſes urines.

Dans les grandes chaleurs où la putridité ſe forme ſi aiſément, le malade eſt plus incommodé, par-

ce que l'air eſt plus épais : on peut arroſer de tems en tems la chambre. M. Tiſſot conſeille auſſi d'y mettre tremper dans des ſeaux d'eau quelques groſſes branches de ſaule, ou de frêne.

Le ventilateur nouvellement imaginé eſt auſſi d'une grande reſſource pour les riches. On ne le connoît point à la campagne ; il ſeroit poſſible qu'il y devînt en uſage. Le gouvernement en établiroit à ſes frais un ou deux pour chaque village ou paroiſſe de campagne, ſuivant l'étendue du lieu & le nombre des habitans ; la diſpoſition en ſeroit confiée aux curés. Moyennant cette petite manœu-

vre peu diſpendieuſe, que le plus ignorant villageois pourroit employer; chacun éviteroit le méphitiſme ſi dangereux de l'air.

Je vous donnerai, mon cher Comte, dans ma lettre ſuivante, la deſcription du ventilateur.

On peut dire que cette machine eſt preſqu'entièrement due au génie des Anglois. Du moins eſt-il vrai que le premier projet en fut lu à l'aſſemblée de la ſociété royale de Londres, au mois de mai 1741.

M. Etienne Hales, célèbre phyſicien anglois, la ſimplifia dans les vues de patriotiſme & d'utilité générale qui diſtinguent cette nation ingénieuſe : il étoit né en 1677, il

fut docteur en théologie, recteur de Teddington, chapelain du prince de Galles & membre de la société royale de Londres. Les sciences & les arts qui lui doivent tant le perdirent en 1761, dans la quatre-vingt-quatrième année de son âge. Sa sépulture a été celle des rois d'Angleterre.

Il publia en anglois sa description du *ventilateur*; & dans la même année 1741, M. Demours, médecin oculiste, à Paris, la traduisit en françois.

Adieu, mon cher Comte, je suis toujours avec la même affection, &c.

LE

LE DOCTEUR...,

AU COMTE....

LETTRE VINGT-CINQUIÈME.

Suite du même ſujet.

LE ventilateur eſt une machine par le moyen de laquelle on renouvelle l'air dans un endroit.

C'eſt un compoſé de deux ſoufflets de planches quarrés, ſans panneaux mobiles comme les ſouflets ordinaires, mais ſeulement avec une cloiſon tranſverſale que M. Hales appelle diaphragme, attachée d'un côté par des charnières

au milieu de la boîte, à diſtance égale des deux fonds ou panneaux, & mobile de l'autre, au moyen d'une verge de fer viſſée au diaphragme, laquelle verge eſt attachée à un levier, dont le milieu porte ſur un pivot, de manière que lorſqu'un des diaphragmes baiſſe, l'autre hauſſe & ainſi alternativement. A chaque ſouflet, il y a quatre ſoupapes, tellement diſpoſées que deux s'ouvrent en dedans & deux en dehors. La partie de chaque ſouflet où ſe trouvent les ſoupapes qui ſervent à la ſortie de l'air, eſt enfermée dans une eſpèce de coffre placé au-devant des ſouflets, vis-à-vis l'en-

droit où l'on veut introduire l'air nouveau ; ce qui ſe fait par le moyen des tuyaux mobiles adaptés au coffre. On les allonge tant qu'on veut, il ne s'agit que d'y en ajouter de nouveaux, & par conſéquent on les conduit où l'on veut.

Il ſeroit inutile de s'étendre ici ſur les bons ou les mauvais effets qui peuvent réſulter de la bonté ou du vice de l'air relativement à la ſanté. Le plus ignorant villageois n'aura pas de peine à comprendre la néceſſité de ſon renouvellement & les différentes circonſtances où il doit avoir lieu.

Les ventilateurs peuvent être proportionnés aux lieux où ils doi-

vent être employés. Il y en auroit de grands, il y en auroit de petits.

Le degré de chaleur le plus propre pour faciliter la ſortie des boutons, eſt celui de la chaleur naturelle. Quelques lavemens ſudorifiques & relâchans produiroient un bon effet. Quand tous ces moyens ſimples auront été employés par manière de préparation, l'éruption ſe fera facilement, la nature n'aura pas de peine à ſe ſuffire à elle-même. En pareil cas, la connoiſſance du pouls deviendroit fort avantageuſe à ceux qui par état entourent l'enfant. C'eſt le cas d'inſiſter encore ſur le genre d'inſ-

truction néceſſaire aux nourrices. Sans leur preſcrire la ſcience de la médecine, au moins faudroit-il qu'elles euſſent des notions élémentaires ſur l'état phyſique de l'enfance.

Un régime exact, léger & peu nourriſſant, n'eſt pas moins néceſſaire alors que dans les autres maladies dont j'ai parlé précédemment. On fera boire au malade de l'eau miellée, & on lui en injectera ſouvent dans les narines, afin de les nettoyer des croûtes qui s'y amaſſent.

Si le viſage & le cou ſont enflés, c'eſt un mauvais ſigne, mais il n'eſt pas très-difficile de diſſiper

cette enflure par le moyen des cataplaſmes émolliens appliqués à la plante des pieds ; s'ils ne ſuffiſent pas, on y appliquera des emplâtres faites avec du levain, de la moutarde & du vinaigre.

Lorſque la maladie eſt grave, l'enflure gagne les paupières au point de couvrir les yeux qui reſtent fermés pendant pluſieurs jours. Il faut ſe contenter de les arroſer ſouvent avec un peu de lait & de l'eau tiéde, ſans recourir au ſaffran, à l'eau roſe & autres liqueurs inutiles.

Un moyen efficace de faciliter l'éruption des boutons ſur tout le viſage, & de prévenir le danger de

leur rentrée, c'eſt de les ouvrir. M. Tiſſot le conſeille particulièrement ; je me rappelle avec l'attendriſſement de la reconnoiſſance que ma bonne mère m'a ſouvent dit l'avoir employé pour moi. En produiſant le pus au-dehors, on l'empêche de faire au-dedans une excavation déſagréable, & même de repaſſer dans le ſang ; on détend la peau & l'on diminue l'enflure. Le moment favorable pour cette opération, c'eſt lorſqu'ils ſont tout-à-fait blancs, qu'ils commencent à jaunir tant ſoit peu, & que le cercle rouge qui les entoure a entièrement pâli. On les ouvre avec des ciſeaux très-pointus, &

quand on en a coupé une certaine quantité, on applique pluſieurs fois une éponge trempée dans l'eau tiède, pour enlever ce pus qui ſe forme aiſément en croûtes. Mais comme les boutons vuides ſe rempliſſent aſſez vîte, il faut réitérer l'ouverture au bout de quelques heures, & y revenir quelquefois cinq ou ſix fois de ſuite. J'ai conſeillé ce remède à l'égard de pluſieurs enfans, ils n'ont pas été marqués plus que moi, & en peu de tems ils ont été guéris.

Il m'eſt arrivé aſſez ſouvent & il m'arrive encore d'avoir quelquefois des boutons au viſage; j'attends qu'ils ſoient blancs, je les

ouvre auſſi ; par ce moyen j'en fais ſortir tout le pus & je les empêche de former ſur ma peau une croûte qui ſe deſſécheroit lentement, & laiſſeroit pendant pluſieurs jours une empreinte de rougeur.

Cet expédient évitera en même tems la démangeaiſon ſi incommode, à laquelle les enfans réſiſtent ſi peu, & dont les ſuites ſont ſi funeſtes.

Quand l'éruption eſt trop lente & trop difficile, que les convulſions & les criſes ſont fréquentes, on fait uſage de la ſaignée du pied ; toujours des lavemens à l'eau ſimple, tiède, des bains de jambes, &c. des boiſſons délayantes, adou-

ciſſantes & diurétiques. Rarement la petite vérole réſiſte à ces moyens.

Lorſque la deſſiccation des boutons eſt avancée, le mal eſt à ſa fin très-prochaine. C'eſt le tems des légères purgations à répéter deux ou trois fois pour les petits enfans & de plus fortes pour les adultes, afin de balayer le reſte des impuretés qui pourroient ſéjourner dans le corps & y renouveller par la ſuite de nouveaux ravages.

Il y auroit encore bien d'autres détails dans leſquels il faudroit entrer, mais il n'eſt pas de mon but de m'appeſantir trop long-tems ſur chaque matière.

Je viens de vous parler de la

petite vérole naturelle, il en eſt une autre que j'appellerai artificielle ; c'eſt celle qui ſe donne par l'inoculation.

Ce terme eſt ſynonyme d'*inſertion* ; on s'en ſert pour déſigner l'opération par laquelle, en mettant un peu de pus des boutons mûrs d'une perſonne qui a la petite vérole, dans une légère inciſion faite à la peau d'un ſujet qui ne l'a pas eue, on la lui procure.

L'origine de cette pratique remonte a une époque ſi reculée qu'elle eſt ignorée.

Elle ſubſiſte de tems immémorial, dans les pays voiſins de la mer Caſpienne & particulièrement

en Circaſſie; c'eſt de-là que cette pratique a paſſé en Grèce, en Morée & en Dalmatie où elle a plus de deux cens ans d'ancienneté. On ne ſait en quel tems elle s'eſt répandue en Afrique, ſur les côtes de Barbarie & du Sénégal, dans l'intérieur du Continent, dans l'Aſie, dans l'Inde, au Bengale, & à la Chine. On a cru reconnoître des traces de l'inoculation dans la principauté de Galles en Angleterre, dans le Comté de Meurs & le Duché de Clèves en Weſtphalie, & même en France dans la province de Périgord.

Elle fut apportée ou renouvellée à Conſtantinople ſur la fin du dernier

nier ſiècle par une femme de Theſſalonique : cette femme & une autre de Philippopolis inoculèrent très-heureuſement pluſieurs milliers de perſonnes : deux docteurs de l'Univerſité de Padoue furent témoins de leurs ſuccès, adoptèrent leur pratique, & la répandirent dans le reſte de l'Europe.

Sa fortune ſemble ſur-tout avoir été confiée en grande partie aux Anglois, nos maîtres en inoculation. Dans l'année 1716, Lady Vortley Montague, Ambaſſadrice d'Angleterre à la Porte, eut le courage de faire inoculer ſon fils, âgé de ſix ans, par Maitland ſon chirurgien, & depuis, ſa fille à ſon

retour à Londres en 1721. Alors le Collège de Médecine demanda que l'expérience fût faite ſur ſix criminels condamnés à mort : le ſuccès répondit aux eſpérances, & bientôt la Princeſſe de Galles fit inoculer ſes deux filles, l'une, depuis reine de Danemark, & l'autre Princeſſe de Heſſe-Caſſel ; & quelques années après, le feu Prince de Galles fut auſſi inoculé à Hanovre.

Comme les médecins Arabes ont les premiers traité de la petite vérole, on ſoupçonne qu'ils ont été les inventeurs de l'inoculation.

C'eſt ainſi que l'inoculation s'eſt répandue ſucceſſivement dans tou-

tes les parties de l'Europe ; elle y a eu des ſuccès prodigieux, beaucoup d'ennemis, & maintenant plus de partiſans que jamais. L'expérience l'a fait triompher de tous les raiſonnemens & de tous les détracteurs. On a remarqué que ſur mille ſujets affectés de la petite vérole artificielle ou communiquée par l'inoculation, il n'en périſſoit qu'un, tandis que la petite vérole naturelle en enlevoit un ſur dix (*a*); c'eſt ce qui fit dire à

(*a*) Cette obſervation ne doit pas paroître extraordinaire ; le relevé des regiſtres de vingt ans de deux hôpitaux de Londres, conſacrés, l'un au traitement

M. de la Condamine, la nature nous décime & l'art nous milléſime. Remarque trop frappante pour ne pas être le meilleur de tous les argumens en faveur de l'inoculation.

» Il paroît d'abord fort extraordinaire, dit M. Tiſſot, de penſer à donner une maladie à quelqu'un

---

de la petite vérole naturelle, l'autre à l'inoculation, a prouvé que de neuf malades de la première, il en étoit mort deux, & que de trois cens quarante-cinq malades de la dernière, il n'en étoit mort qu'un ſeul. Et l'on admet à-peu-près la même proportion, à un ou deux près, dans preſque tous les pays.

qui ſe porte bien ; & il faut, ſans doute, de fortes raiſons pour ſe décider à prendre ce parti. Ces raiſons ſont tirées des caractères de la petite vérole, des circonſtances qui influent ſur l'iſſue de cette maladie, & des ſuccès de l'inoculation ».

Peut être que les raiſonnemens pourroient infirmer la pratique en elle-même de l'inoculation ; les plus ſavans Médecins n'ont pu encore trouver des raiſons invincibles tirées de la choſe pour l'établir ſolidement. Il paroît que le virus qui a déja fait ſon effet dans un ſujet, communiqué à un autre doit avoir moins de malignité,

ſur-tout ſi le premier ſujet eſt ſain & de bonne complexion. On eſt forcé d'en revenir au témoignage irrécuſable des grands ſuccès.

Tout ce que nous avons de plus cher & de plus reſpectable en France (*a*) a été inoculé; M. Dimſdale a inoculé l'Impératrice des Ruſſies; & le Prince ſon fils. Le Grand Duc de Toſcane, le Roi de Suède actuellement régnant; les grands & les petits l'ont été, &c. &c.

Il ſeroit malheureux que *la deſtinée* de *cette méthode* fût encore *d'effrayer la multitude, lorſqu'elle*

(*a*) Preſque toute la famille royale.

n'effraie plus les Souverains (a).

Tout le monde s'accorde à préſent à vanter cette pratique.

M. Courant, docteur de la Faculté de Montpellier, vient d'adreſſer au Journal de cette ville, un tableau ou précis hiſtorique de l'inoculation qu'on y a pratiquée depuis pluſieurs années, eſquiſſé d'après M. Fouquet, qui en avoit déja donné l'hiſtoire juſqu'à l'année 1770 dans le diſcours préli-

(a) Voyez le diſcours prononcé par M. d'Alembert, en préſence du Roi de Danemarck. Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, année 1768.

minaire de ſon excellent ouvrage ſur la petite vérole (*a*).

On peut regarder ce tableau comme celui des victoires nombreuſes de l'art ſur la nature.

L'auteur dit dans ſa ſeconde note qu'on a lieu d'être ſurpris que Montpellier, qui a été la première ville du royaume où l'on a traité de l'inoculation, ait été une des dernières villes à adopter une pratique auſſi ſimple que ſalutaire.

(*a*) Le même Médecin nous a auſſi donné une traduction de la *Méthode actuelle d'inoculer la petite vérole*; ouvrage de M. Dimſdale, Médecin Anglois, traduit auſſi en Allemand & en Italien.

Loin d'en être ſurpris, je crois que ceux qui ſavent apprécier la prudence conſommée, réunie dans la célèbre Faculté de cette ville, ſeront flattés d'y admirer les ſages précautions qu'elle a priſes, pour ne pas approuver & admettre inconſidérément une pratique ſur laquelle il lui reſtoit peut être encore quelques doutes méthodiques. L'inoculation n'en devient que plus accréditée.

L'Académie des Sciences de Paris, ſi juſtement fameuſe dans toute l'Europe, a recueilli avec ſoin dans ſa précieuſe collection, des Mémoires judicieux ſur l'excellence de cette pratique. Pluſieurs de ſes

membres les plus diſtingués ſe ſont efforcés de la répandre & d'en atteſter l'efficacité autant par les raiſons que par l'expoſé triomphant des faits. On connoît les divers écrits de M. de la Condamine ſur cette importante matière. Feu M. d'Alembert ne laiſſoit jamais échapper une occaſion d'en parler le plus avantageuſement, même dans ſes ouvrages qui paroiſſent y avoir le moins de rapport. Je citerai cet article tiré de ſes *Opuſcules Mathématiques* (*a*); » 1°. il eſt encore douteux, dit-il, je ne

(*a*) *In*-4°. tome 5, page 510.

dis pas ſeulement qu'on en meure (de l'inoculation), mais qu'on puiſſe en mourir, quand elle ſera donnée avec les précautions convenables ; 2°. il y a du moins tout lieu de croire qu'on peut la perfectionner, au point qu'on n'en mourra jamais ; 3°. (& c'eſt ici la raiſon eſſentielle) dans la ſuppoſition même qu'un petit nombre de citoyens en meure, l'état y gagnera toujours ; 4°. dans cette même ſuppoſition, comme le riſque eſt fort petit (*a*), on ne doit point balancer ; on peut même

(*a*) On peut en juger par ce que j'ai cité plus haut de M. de la Condamine.

approuver en général ceux qui s'expoſeroient à courir ce riſque, quand on n'oſeroit pendre ſur ſoi de leur en donner le conſeil à chacun en particulier, par la raiſon qu'il ne faut point détourner les citoyens d'une opération qui doit ſauver la vie du plus grand nombre ».....

Je ne crains pas, dit cet auteur éclairé, dans un autre paſſage du même ouvrage (*a*) qu'on objecte, que l'inoculation peut laiſſer dans le ſang le germe d'autres maladies, même non mortelles ; car, outre

(*a*) Tome 2, page 84.

que

que l'expérience ne prouve point cette prétention, je pourrois dire auſſi que l'inoculation raffermit le tempérament, & preſerve de diverſes maladies; ainſi, à cet égard, le ſort des inoculés ſeroit favorable : mais je ſuppoſe tout égal. Les raiſonnemens vagues de médecine doivent être proſcrits dans l'examen de cette queſtion ; les faits ſeuls doivent décider. »

Je vous livre, mon cher Comte, à toutes ces autorités. Si l'on pouvoit encore ſoupçonner la plus légère apparence de preuve contre l'inoculation, je ſerois déſolé de l'avoir conſeillée pour votre fils.

On trouve des conſciences ti-

morées qui regardent cette pratique comme une action illicite. Voilà leurs raiſonnemens. C'eſt un mal de tirer quelqu'un de l'état de ſanté pour le jeter dans celui de la maladie. La probabilité la plus forte du bien qui peut en réſuler, ne peut détruire la poſſibilité du contraire, quoique très-éloignée ; il étoit poſſible que le ſujet qu'on inocule n'eût pas la petite vérole, & plus encore que, l'ayant, il n'en mourût pas. Il eſt poſſible qu'il meure ou reſte incommodé notablement de l'inoculation. De ces deux poſſibilités, l'une eſt moins allarmante que l'autre : s'il meurt de la petite vérole naturelle, c'eſt la na-

ture qui l'aura tué & non l'art. D'un côté on n'aura point à ſe reprocher d'avoir avancé ſes jours; de l'autre, on ne ſe pardonneroit pas d'avoir été la cauſe même occaſionnelle de ſa mort.

Je ne vous dis point que j'adopte ces raiſonnemens. S'ils étoient certains, on pourroit, en raiſonnant de même, défendre l'exercice de la médecine. Les caſuiſtes n'y ont pas encore penſé. Il eſt cependant une vérité; c'eſt que ſi les raiſonnemens de ces conſciences timorées effleuroient un peu l'ame des médecins, ils tailleroient peut-être moins en plein drap qu'ils ne le font. Vous allez rire de mon

expreſſion. Le pauvre corps humain n'eſt-il pas à la diſcrétion de la Médecine, comme l'étoffe à celle du tailleur ?

On ne peut diſconvenir qu'on eſt encore loin de la certitude métaphyſique du ſuccès de l'inoculation. Il peut exiſter tant de cauſes inconnues capables de l'empêcher !

Le ſujet peut être mal diſpoſé pour recevoir la contagion dans le tems qu'on la lui inſinue ; il peut ne pas être propre à la recevoir. Et ſi elle ne fait pas alors ſon effet, le virus eſt-il réduit à rien ? Ne peut-il cauſer par la ſuite aucun ravage ?

Quand il s'agit de la vie de ſon ſemblable, la terreur de ſa mort, pour peu qu'elle fût fondée, ceſſeroit d'être panique & ſuffiroit pour arrêter ma main, ſi j'étois inoculateur.

Mais, peut-on inoculer les ſujets de tous les âges indiſtinctement ? M. Dimſdale évite, autant qu'il le peut, cette opération avant l'âge de deux ans, malgré la pratique vulgaire, à cauſe des maladies, comme les accidens de la dentition, les fièvres, les diarrhées, les convulſions & autres, & à tout âge pour les adultes.

Il faut choiſir un tems où les maladies putrides, épidémiques,

ne règnent pas trop, & où les petites véroles ne ſont pas malignes. Il ſeroit imprudent d'inoculer auſſi dans le ſein des villes ; la petite vérole ſoit naturelle, ſoit inoculée, étant contagieuſe. On ne ſauroit trop applaudir à la prudence des Magiſtrats de Montpellier qui ont ordonné de tranſporter hors de la ville tous les inoculés. Il eſt à deſirer que cette ordonnance devienne générale.

Le Printems & l'Automne ſont les deux ſaiſons préférables pour cette opération.

En quoi conſiſte la préparation & les précautions à prendre ? Ou le ſujet eſt naturellement trop dé-

licat, & dans ce cas il faut le fortifier; ou il eſt trop fort, & il faut l'affoiblir; ou ſon tempérament a quelques virus, & l'on doit auparavant les corriger.

Foible & délicat, on le mettra pendant quelques jours à une boiſſon d'eau d'orge & de lait, le cinquième ou le ſixième il ſera purgé légèrement. Fort & robuſte, on le ſaignera une fois, on le purgera & baignera pendant quelques jours; s'il eſt attaqué ou ſoupçonné de l'être des vers, on attendra qu'il en ſoit délivré; & pour parvenir à ſa guériſon, on emploiera les moyens dont j'ai parlé à cet article. La veille de l'opération on le pur-

gera. S'il a trop d'humeurs, on emploiera auſſi la purgation avant & après l'inoculation.

Les Médecins diſent qu'on peut opérer l'inoculation de trois manières ; par les véſicatoires, par l'inciſion, & par la piquure.

Dans le premier cas, on applique aux deux bras un petit emplâtre de la longueur de l'ongle, & ſaupoudré de mouches canthatides, au-deſſous de l'inſertion du muſcle deltoïde : on l'y laiſſe huit ou dix heures, puis on l'ôte, en enlevant la portion d'épiderme qui a été détachée par l'action des véſicatoires ; on applique ſur la plaie de la charpie imbue de la matière

fraîche des puſtules d'une petite vérole bénigne & diſcrète ; on met par là-deſſus une compreſſe , & l'on contient le tout au moyen d'un bandage. On laiſſe les choſes dans cet état pendant vingt-quatre heures , au bout deſquelles on lève l'appareil , & l'on panſe la plaie avec le digeſtif ſimple , ou tel autre médicament , juſqu'à l'entière guériſon des ulcères qui ſuccèdent.

Dans le ſecond cas , on fait avec une lancette fixée une inciſion aux deux bras , au-deſſous du même muſcle deltoïde , à l'endroit où on applique le cautère. On couche ſur la longueur de l'inciſion , un fil imbu & pénétré de

pus variolique de bonne qualité. On met par-deſſus un emplâtre de diapalme, puis une compreſſe maintenue par quelques tours de bande. On laiſſe les choſes dans cet état pendant trente-ſix ou quarante heures, après leſquelles on lève l'appareil & l'on panſe comme ci-deſſus.

Dans le troiſième cas, on mouille bien la pointe d'une lancette avec une éponge imbibée de pus; ou ce qui eſt plus ſimple, on plonge la pointe de la lancette dans une puſtule bien remplie, puis avec cette pointe, on fait une piquure, en ſoulevant horizontalement l'épiderme environ d'une ligne au plus;

on remue la pointe trois ou quatre fois de côté & d'autre pour mieux loger la matière.

Il faut que le ſang paroiſſe un tant ſoit peu. En retirant la lancette, on ferme la plaie & l'on comprime un inſtant avec le pouce; il n'eſt néceſſaire de mettre ni emplâtre, ni bandage. Quatre ou cinq jours après, ſi l'opération produit ſon effet, on apperçoit une légère inflammation, & un peu de dureté à la piquûre: la maladie ſe déclare & ſuit ſes périodes ordinaires.

Chaque inoculateur a ſa méthode favorite. Les méthodes par véſicatoires & par inciſion exigent un

homme de l'art & ſont plus douloureuſes. La méthode des piquures eſt au contraire ſimple & aiſée, douce & legère. Un payſan peut la ſuivre.

Telles ſont les pratiques ordinaires de l'inoculation. Les ſuive qui voudra ; je me ſuis contenté de les expoſer ; je ne les ſuivrois, ni ne les conſeillerois. Ce n'eſt pas que je blâme l'inoculation ; mais je ne veux rien prendre ſur moi de ce qui eſt tant ſoit peu incertain.

Les périodes & les ſoins de la petite vérole inoculée ſont à-peu-près les mêmes que ceux de la petite vérole naturelle ; il eſt prudent

dent de purger plus ſouvent après l'inoculation.

Les Chinois ont une autre manière d'inoculer. Ils prennent quelques croûtes de boutons de petite vérole, un grain de muſc, en forment avec du coton une petite tente qu'ils enferment dans les narines. Cette méthode doit être ſujette à beaucoup d'accidens.

En Turquie, la manière eſt différente. On choiſit ordinairement le mois de ſeptembre pour cette opération. Pluſieurs vieilles femmes en font leur métier. Elles envoient demander dans les maiſons s'il y a quelques perſonnes qui veulent ſe faire inoculer. Lorſqu'elles ont

raſſemblé dix-huit ou vingt enfans, une des vieilles vient avec une coquille de noix pleine d'une matière variolique de la meilleure eſpèce; elle leur fait, avec une groſſe aiguille une légère ouverture dans une partie du corps & insère autant de matière que peut en emporter la tête de l'aiguille. Elle couvre enſuite la plaie d'un morceau de la coquille de noix & fait la même choſe dans d'autres endroits du corps, comme aux bras & aux jambes, mais jamais au viſage dans la crainte de le défigurer.

Les enfans ſe portent bien les huit premiers jours, pendant leſquels ils jouent & ſe divertiſſent;

après, la fièvre les prend; ils gardent le lit pendant huit jours, & huit jours après ils ſe portent parfaitement bien : ils n'ont guères que vingt ou trente grains ſur le corps. les cicatrices qui ſuppurent conſidérablement pendant la maladie, attirent tout le venin & les empêchent d'être marqués.

Malgré le parti conſidérable que l'inoculation s'eſt fait en France & chez l'Etranger, je m'abſtiendrai, mon cher Comte, de prononcer abſolument ſur le degré de confiance qu'on doit avoir en elle. Vous avez entrevu ma façon de penſer dans le courant de cet article. Cela me ſuffit & vous ſuffira

ſans doute pour vous mettre dans le cas d'agir prudemment.

En vous parlant de la fièvre, je vous ait dit qu'un auteur avoit fait ſon éloge (*a*). Il vient de me tomber entre les mains un éloge de la petite vérole que vous lirez, je crois, avec plaiſir. Il eſt écrit dans ce ſtyle piquant & ſentimental qui tient le milieu entre la proſe & la poéſie & qu'on appelle aſſez improprement proſe poétique, comme ſi la proſe pouvoit être en

(*a*) Outre l'éloge de la fièvre que j'avois à-peu-près indiqué, ſans pouvoir me le rappeler aſſez pour le mieux déſigner, Favorin en a fait un de la fièvre quarte.

même tems poéſie. Il nous faudroit un terme ſimple qui pût exprimer ce ſtyle mitoyen.

ÉLOGE
DE LA
PETITE VÉROLE.

JE te ſalue, ô toi que les belles craignent plus que la foudre; toi qui frappes indiſtinctement aux portes des palais & des chaumières, & qui fais porter ta livrée aux filles des rois auſſi bien qu'aux bergères des champs; ô toi dont le redoutable burin laiſſe ſouvent

une empreinte auſſi ineffaçable que celles gravées ſur le marbre ou ſur le bronze. En vain on a voulu émouſſer tes traits & prévenir les coups que tu portes (*a*); peu d'individus ſont à l'abri de ton épreuve rude mais ſalutaire (*b*). Ce jeune

---

(*a*) Ce qui arrive, comme on le dit, par l'inoculation.

(*b*) On prétend que la petite vérole eſt un bien & que les ſujets qui en ont été attaqués ſont dégagés de certaines humeurs capables de déranger tôt ou tard notablement l'économie animale.

La petite vérole les entraîne avec elle au-dehors. C'eſt, dit-on, le meilleur purgatif que le corps puiſſe éprouver. Ce qu'on dit, à cet égard, de la petite vérole,

Adonis qui promenoit en tous lieux ſa figure dont il étoit idolâtre, qui étaloit avec orgueil un teint de lys & de roſe & dont le front poli comme une glace l'emportoit ſur la

---

ne peut-on pas le dire également des autres maladies chroniques, après leſquelles le corps bien rétabli devient en quelque façon tout neuf? Ce qui a donné lieu à cette conſolation dans la maladie préférable, dit-on, aux délices incertaines de la ſanté: que l'eſpérance accompagne la maladie & la crainte la ſanté. Toujours eſt-il vrai que l'un vaut mieux que l'autre, & que la conſolation dans le mal ne peut compenſer la jouiſſance du bien; à moins qu'il ne s'agiſſe d'un mal dont l'épreuve ſoufferte patiemment ſoit le gage d'un bonheur inaltérable, comme les tribulations d'ici-bas

blancheur de l'albâtre..... Il n'oſe plus s'afficher dans les promenades publiques, depuis que tu l'as viſité. Tu lui as inſpiré la première des vertus chrétiennes, l'humilité; & les femmes auxquelles il inſultoit ont pour lui de la pitié.

Fléau des jolies femmes, tu raſſures les pauvres maris. Un d'eux n'avoit pas eu le bon eſprit de préférer les graces & la vertu à la beauté. Melcourt avoit

---

qui, quoique momentanées, doivent opérer pour l'homme vertueux un poids éternel de gloire.

Momentaneum & leve tribulationis æternum gloriæ pondus operatur in nobis.

pris pour compagne une Vénus, une Flore autour de laquelle voltigeoit l'eſſaim des zéphirs ; l'époux n'étoit que le gardien ou le prête-nom de ſon tréſor ; ſa femme enorgueillie des hommages qu'elle recevoit lui permettoit à peine de l'approcher. Celui-ci dit un jour en ſoupirant : que n'ai-je épouſé une femme laide ! Il fut entendu ; & au bout d'un mois le viſage de ſon épouſe fut ravagé comme une jeune vigne, criblée par une grêle abondante. A quelque choſe malheur eſt bon. Cet accident changea auſſi le caractère de l'épouſe impérieuſe & fière ; elle devînt douce, careſſante ; & ſon mari

fut le plus heureux des hommes.

O puiſſante maladie ! Tu ſais rabaiſſer l'orgueil de ces prudes dédaigneuſes qui ſe jouent de leurs adorateurs ; quand tu parois, elles s'humaniſent ; ſans toi qui oſeroit approcher d'elles ? Tu ſers de correctif à leurs prétentions ſans bornes, & tu les guéris de la manie inſupportable qui les dominoit de ſe croire au-deſſus de tout & de figurer par-tout comme les déeſſes de la terre.

Tu poſsèdes la vraie pierre de touche de l'amour ; quand un amant a réſiſté à ta dangereuſe épreuve par rapport à ſon amante, il l'aime à n'en pouvoir plus douter.

Alain ſoupiroit pour Hélène, & depuis un an entier il ne s'étoit pas démenti un ſeul jour. Cependant Hélène prévenue contre les hommes tenoit tête à ſon cœur; elle attendoit une occaſion éclatante pour payer ſon amant de retour. Pluſieurs fois, elle avoit dit à ſon cher Alain : quoi ! ſi la maladie m'enlevoit ce peu de charmes, ton amour me reſteroit ! Pluſieurs fois Alain avoit prononcé avec fermeté le oui deſiré. Tu m'aimerois toujours ! Alain, mon cher Alain ! oui, ma chère Hélène ! puis Hélène continuoit : Alain ! tu ne me croiras peut-être pas ſincère ; cependant je te dis la vé-

rité même ; oui, je desire bien sincérement qu'un événement, tel qu'il soit, me prouve bientôt que c'est moi seule que tu aimes en moi, & que mon cœur t'a inspiré autant d'amour que mon extérieur. Elle fut exaucée. Une fièvre violente s'empara d'elle, & le fléau de la beauté se déclara dans toute sa rigueur ; Hélène ne put s'empêcher de rougir la première fois qu'elle se regarda dans le cristal d'une onde pure ; mais elle se dit alors en soupirant : Du moins je saurai si mon Alain m'aime véritablement. Elle se présente devant lui avec toutes ses graces, mais, non cette fois avec toute sa beauté ;

Alain

Alain ne ſe démentit point ; & pour prix d'un attachement ſi rare, il fut complettement heureux.

Ce redoutable accident ſert donc, comme on voit, à quelque choſe. Sans lui que d'enfans n'auroient jamais ſu à quel degré ils étoient aimés de leurs mères ; ce moment de criſe a développé l'amour maternel dans toute ſon étendue.

Malgré le trop grand nombre de mères peu dignes de l'être, n'a-t-on pas vu & ne voit-on pas tous les jours des femmes belles & dans l'âge où la beauté rend les autres ſi frivoles, tout entières à la nature, s'expoſer courageuſe-

ment à partager le ſort de leurs enfans atteints de cette contagion (*a*).

(*a*) La crainte bien forte de cette maladie ſuffit ſouvent pour l'occaſionner, comme l'aſſurance peut ſuffire pour l'éviter. Cette aſſurance ſe fait remarquer ſurtout dans les bonnes mères, dans celles qui ne reſpirent que pour la conſervation de leurs enfans. Loin de ravaler ici le mérite qu'elles ont de braver le danger d'un mal ſi ſubtil & ſi à craindre pour qui ne l'a pas encore éprouvé, je les loue d'autant plus que l'aſſurance qui les enhardit eſt le fruit de l'amour maternel le plus vrai & le plus ſenti.

J'ai vu autrefois une bien belle gravure. Je regrette de ne l'avoir pas ſous les yeux, pour la retracer d'une manière plus détail-

Il n'eſt pas juſqu'à la goutte qui n'ait reçu ſon tribut d'éloges (*a*).

---

lée. C'étoit, ſi je m'en ſouviens aſſez, un tableau de trois figures dont l'une repréſentoit une mère qu'on auroit priſe pour Vénus animée de l'intrépidité de Mars, l'autre un enfant charmant & la dernière un monſtre épouvantable ; il ouvroit une énorme gueule & paroiſſoit diſpoſé à dévorer le tendre enfant qu'il étoit au moment d'atteindre. La mère dans l'abandon de la tendreſſe déſeſpérée, les bras étendus, paroiſſant réunir toutes les facultés de ſon ame pour ſe dépouiller de la foibleſſe naturelle à ſon ſexe, accouroit au-devant du monſtre pour garantir ſon fils,

(*a*) Cet éloge eſt de Cardan.

Mais, comment a-t-on pu oublier le tien, ô toi que je n'oſe nom-

---

au préjudice de ſa propre vie. Le monſtre déſignoit, à ce que je crois, la petite vérole, la mère, une Princeſſe de Lorraine trop au-deſſus des éloges par ſon mérite accompli & trop modeſte pour être nommée.

Un tel héroïſme n'eſt point le partage des mères excluſivement. Quel eſt le bon françois qui ne ſe rappelle avec les tranſports de l'admiration ce qu'il inſpira dans le moment cruel où l'un des plus malheureux de nos rois par ſa bonté, Louis XV, étoit environné des horreurs de la mort, à des Princeſſes chéries, ſi reſpectables par toutes les qualités qui enchaînent les cœurs. O héroïſme de la piété filiale! O ſacrifice, auſſi courageux que ces dé-

mer, mais qui produis des effets ſi redoutables & en même tems ſi ſalutaires.

---

vouemens ſi vantés, qu'inſpira l'amour de la liberté! C'eſt ainſi que s'écrie le prélat, (Monſeigneur de la Luzerne, Evêque de Langres), dans ſon oraiſon funèbre de Louis XV, prononcée dans l'Egliſe de Notre-Dame de Paris, le 7 ſeptembre 1774. Le Roi étoit mort le 10 mai, même année. Un ſoufle empoiſonné s'exhaloit du ſein paternel, en vain on conſeilloit la fuite aux Princeſſes ſur la perte deſquelles il étoit ſi raiſonnable de s'allarmer. On les vit braver le danger avec intrépidité, aſſidues au lit de leur père, ſerrer ſes mains défaillantes & déja froides dans leurs mains échauffées par l'amour filial, con-

Cet éloge, mon cher Comte, ne tombe que ſur des avantages moraux de la petite vérole. Celui de la fièvre dont je vous ai parlé roule ſur des avantages phyſiques. On pourroit bien auſſi trouver quelques avantages moraux dans la fièvre qu'il eſt toujours bon d'avoir eue. Mais aucun d'eux ne peut-être un dédomagement des misères de l'humanité.

---

fondre les larmes de..... Mais ne continuons pas de renouveler la douleur des ames ſenſibles.

LE DOCTEUR...,
AU COMTE....
LETTRE VINGT-SIXIÈME.

DE LA ROUGEOLE.

LA rougeole eſt-elle ainſi nommée à cauſe des taches d'un rouge foncé dont elle couvre la peau ? Il y a lieu de le préſumer. Cependant cette dénomination ne la diſtingue pas aſſez de la petite vérole dont l'éruption ſe fait auſſi par des taches rouges. A la vérité, les taches de cette dernière ſont des boutons,

& celles de l'autre quoique un peu élevées, ſur-tout au viſage, ſont moins des boutons que des taches rouges dans le commencement. Les boutons de la petite vérole ſont marqués d'un petit point blanc, élevé & blanchiſſant abſolument ſur la fin, au lieu que les taches de la rougeole perdent ſeulement peu-à-peu leur rougeur & ne renferment point de pus comme les autres boutons.

Néanmoins la rougeole eſt une maladie à-peu-près de la même eſpèce que la petite vérole; tous les hommes y ſont auſſi généralement aſſujettis. On la regarde communément comme moins meur-

rière & moins dangereuſe en elle-même que par rapport à ſes ſuites.

L'une n'eſt pas plus que l'autre maladie ſpéciale des enfans puiſqu'elles attaquent également tous les hommes de tous les âges. Elles ſe reſſemblent aſſez par la nature du virus contagieux qui les produit, par l'éruption, par les ſymptômes & par les degrés de fièvre qui les précèdent & les accompagnent.

Elles diffèrent, comme je viens de le dire, par l'élévation des puſtules qui ſuppurent dans l'une & ne font que ſe réſoudre dans l'autre : par rapport à leurs périodes ; la petite vérole dure vingt &

un jours, la rougeole ſe termine ordinairement le neuvième : par rapport à leurs traces; la première laiſſe preſque toujours des cicatrices permanentes, l'autre, une fois terminée heureuſement, ne laiſſe jamais de marques ſur la peau: par rapport à leurs ſymptômes; quelques uns ſont plus violens dans la rougeole, la toux eſt plus ordinaire & plus convulſive, le malade reſſent des douleurs d'élancemens à la tête, au lieu de peſanteurs, il éprouve plus de convulſions.

Souvent il ſurvient au malade des ſaignemens de nez abondants, comme dans la petite vérole. C'eſt

un grand bien ; ils emportent le mal de tête, diſſipent l'inflammation des yeux & de la gorge.

En général les évacuations conſidérables, comme une diarrhée bilieuſe, des urines ou des ſueurs abondantes, &c. ſont d'une très-grande reſſource dans cette maladie ; autrement il ſeroit fort à craindre que le venin ſe jettât ſur le poumon & y produisît trop de chaleur. Lorſque les évacuations ſont trop lentes, il peut ſurvenir des toux opiniâtres, difficiles à calmer, & qui reſtent long-tems.

La cauſe de la rougeole étant la même que celle de la petite vérole, ſon traitement eſt auſſi

le même, à peu de choſe près.

Une ſaignée ou deux, ſi la fièvre eſt très-forte, le poulx dur & l'oppreſſion violente; des lavemens; des demi-bains ou de jambes ſeulement, ſelon la violence du mal; la tiſane d'orge-mondé, ou d'avoine à ſon défaut dans laquelle on aura mis un peu de nitre, ou ſimplement une infuſion de fleurs de ſureau ou de tilleuil faite comme celle de thé, mêlée avec une cinquième partie de lait; des boiſſons d'eau & de lait, ſur-tout ſi la toux continue avec oppreſſion; une purgation legère lorſque les rougeurs commencent à pâlir, par exemple, deux onces de manne; une ſeule

même

même, ſi le malade eſt foible, infuſée avec un peu de nitre ; voilà ce qui convient en pareil cas. Le régime doit être le même que celui de la petite vérole, ainſi que les précautions pour entretenir autour du malade une chaleur également tempérée & pour éviter le froid qui occaſionneroit une répercuſſion dangereuſe.

La rougeole eſt auſſi ou bénigne ou maligne. Celle-ci diffère de l'autre, en ce que l'éruption ne ſe fait que trois ou cinq jours plutard & quelquefois plutôt. Elle commence par les épaules & les autres parties du corps, au lieu du viſage.

Il eſt difficile de prédire l'événement d'une rougeole maligne. La nature eſt un grand médecin de cette maladie.

On aura ſoin d'éviter tous les remèdes échauffans, & les ſudorifiques trop actifs. Ce ſont les ſueurs naturelles & facilitées par la liberté des évacuations & l'état de foibleſſe où le malade ſe trouve alors, qui peuvent être favorables, ou celles qui proviennent de l'action des humeurs qui font effort pour ſe produire & ſe diſſiper au-dehors.

La diète doit être plus rigoureuſe dans la rougeole maligne. Mais dans la bénigne il eſt inutile

de la ſuivre auſſi ſtrictement, ſurtout par rapport aux enfans. On peut mettre un peu de poudre de riz dans leur bouillon, & même leur donner à manger quelques pommes cuites, mais ſans pain.

S'il arrivoit que l'éruption rentrât, il faut promptement remédier à cet accident fâcheux par les ſangſues, les véſicatoires, une petite ſaignée & quelques purgatifs.

La rougeole eſt quelquefois épidémique, ainſi que la petite vérole dans certains endroits. On ſe ſouvient de celle qui fit périr à Paris en 1712, dans l'eſpace de trois ſemaines, plus de cinq cents perſonnes. Elle emporta le duc, la

ducheſſe de Bourgogne & leurs fils, cette rougeole maligne fit ſes ravages dans preſque toute la France, de-là elle paſſa en Lorraine où elle coucha dans le même tombeau les aînés du duc de Lorraine, François, deſtiné à poſſéder un jour le trône impérial & à relever la maiſon d'Autriche (*a*).

Les moyens de guériſon que je viens d'indiquer d'après l'expérience journalière & la pratique des meilleurs praticiens doivent néceſſairement, ſinon l'opérer efficacement du moins prévenir & empêcher les ſuites fâcheuſes.

(*a*) Encyclop. (D. J.) article *rougeole.*

Dans la rougeole & dans la petite verole, comme dans toutes les autres maladies, on ne peut enſeigner de remèdes généraux & abſolus. Les meilleurs ſont relatifs à l'état de la maladie, aux circonſtances qui l'accompagnent, & au tempérament du malade.

L'inoculation peut auſſi ſe pratiquer pour la rougeole, nous la devons à M. François Home, célèbre médecin d'Edimbourg, où cette maladie eſt ſouvent très-fâcheuſe & où, lors même qu'on la regarde comme aſſez bénigne, elle emporte la douzième partie des malades.

M. Home eſpéra en inoculant;

1°. diminuer & même éloigner abſolument la mortalité ; 2°. prévenir la toux qui fait cruellement ſouffrir les malades, & qui dépend de ce que la première impreſſion du venin ſe fait ſur le poumon où il eſt porté avec l'air ; 3°. empêcher les maux d'yeux & les autres ſuites funeſtes, que la rougeole ne laiſſe que trop ſouvent après elle. Il a eu le plaiſir de voir l'événement répondre à ſes eſpérances.

Comme il n'y a point de pus dans la rougeole, M. Home a employé le ſang même pour la tranſmettre ; pour cela, il fait une inciſion très-légère à la peau du

malade, dans l'endroit le plus chargé de boutons & dans le tems qu'ils ſont le plus animés; il trempe un peu de coton dans le ſang qui coule, & c'eſt ce coton dont il ſe ſert pour donner la rougeole. Il fait deux inciſions comme dans la petite vérole, mais un peu plus profondes, puiſqu'il veut qu'elles ſaignent; & qu'on les laiſſe ſaigner un quart-d'heure avant que d'appliquer le coton. Quand cette application eſt faite, le panſement ſe fait tout comme dans l'inoculation de la petite vérole; à cette ſeule différence près, qu'on laiſſe le coton pendant trois jours avant que de l'ôter; mais, dit M. Tiſ-

ſot qui rapporte cette pratique, je ſuis porté à croire que ce long ſéjour du coton & la profondeur des plaies ſont ſuperflus.

M. Home fit ſa première inoculation, le 21 mars 1758, ſur un enfant de ſept mois qui avoit beaucoup d'éruption à la tête & même ſur tout le corps, & un écoulement derrière les oreilles, mais qui d'ailleurs ſe portoit très-bien, il l'inocula avec du coton imbibé deux jours auparavant.

L'enfant commença à être malade le 27, qui étoit le ſeptième jour de l'opération; il eut un peu de fièvre, de chaleur, d'inquiétude, éternua quelquefois, ne touſ-

ſa en tout que ſix ou ſept fois, & n'eut aucun mal aux yeux. L'éruption commença le 29 & ſécha le troiſième avril ; la maladie de la peau ſe guérit parfaitement, l'enfant ſe porta très-bien.

Tout ce que j'ai dit par rapport à l'inoculation de la petite vérole, peut s'appliquer à la rougeole.

Si chacun étoit attentif à l'expérience journalière. Le traitement des maladies, même les plus aiguës ſeroit beaucoup moins difficile & tous ceux qui ont de l'intelligence pourroient ſuppléer en qnelque façon aux viſites du médecin.

Cet avis regarde, ſur-tout, les

pauvres qui ne peuvent uſer des conſeils du médecin, généralement trop chers, quoique très-utiles.

Ce n'eſt pas à dire que la petite vérole & la rougeole ſoient des maladies de peu de conſéquence dans leſquelles on puiſſe ſe diſpenſer abſolument de recourir au médecin. On a vu que je les ai regardées comme très-fâcheuſes. Mais en ſuivant l'avis que je donne de ne jamais perdre de vue l'expérience des maladies, même quand on ſe porte bien, on peut acquérir pour ſoi-même des connoiſſances très-avantageuſes.

AVIS.

La partie de l'éducation phyſique de l'enfance devant finir dans le mois de décembre prochain ; la partie morale, c'eſt-à-dire, de l'eſprit & du cœur, commencera au premier janvier 1785 ; en conſéquence la ſouſcription commencera dorénavant avec l'année pour les nouveaux ſouſcripteurs.

Afin que l'ordre ſoit le même pour tout le monde, MM. les Souſcripteurs du premier juin 1784 ſont priés de renouveler leur abonnement à l'époque du premier janvier 1785.

Comme ils auront reçu dans le courant de décembre prochain huit volumes, il ne leur en ſera plus dû que quatre pour complèter leur année qu'ils ont payée ; ils ne payeront plus pour la ſuivante que 8 livres 16 ſols pour Paris, & 10 livres 16 ſols pour la Province, à cauſe de la déduction des quatre volumes dus.

Les huit volumes de la partie phyſique de l'*Education de l'Enfance* ſe vendront enſemble, ſéparément, à raiſon de 8 liv. 16 ſols brochés, pour Paris, & 10 liv. 16 ſ. pour la Province, francs de port par la Poſte.

ANT 1317654